

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	MUSEE DE LA POSTE	Numéro	34703U3
Adresse du site	34, boulevard de Vaugirard	Hauteur	R+8 (35,18 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/11/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	01/01/2021

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du développement de la qualité de service de son réseau de radiocommunication. L'opérateur est conduit à installer un relais dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 150°, 240° et 340°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 5° et 10°</i>
Estimation	150° < 3 V/m ; 240° < 5 V/m ; 340° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 9 (35 m)
Divers			

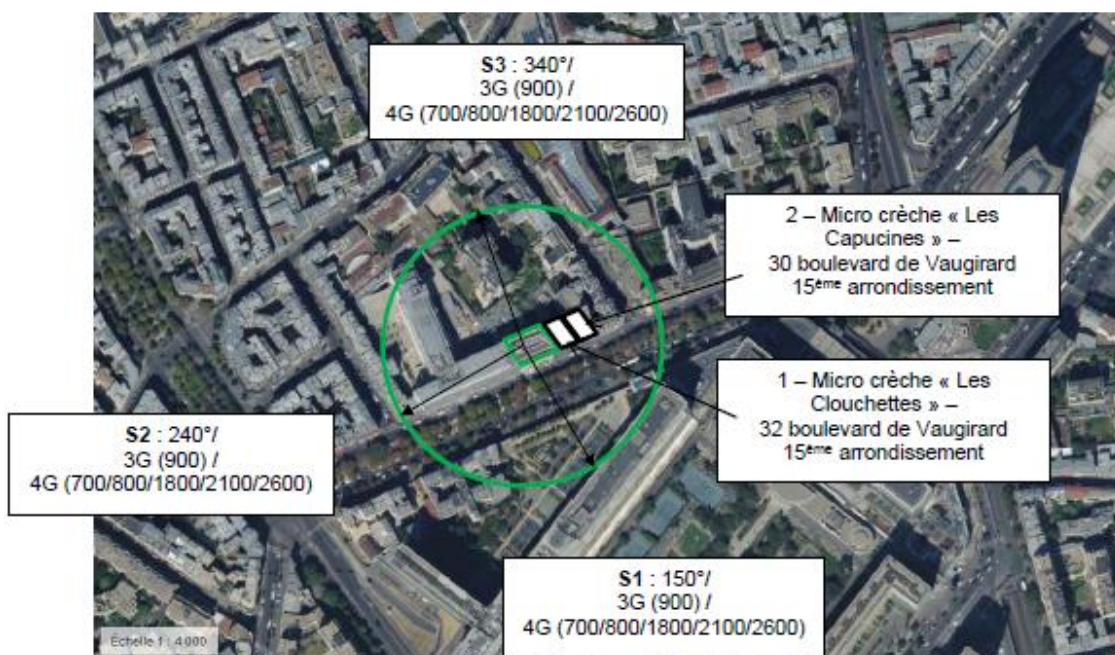
Incidence visuelle

Intégration antenne	L'opérateur projette l'aménagement d'un nouveau relais radio. Il se compose de 6 antennes panneaux – 3 antennes actives et 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	39,87 m pour les actives 41,22 m pour les inactives

Date : **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

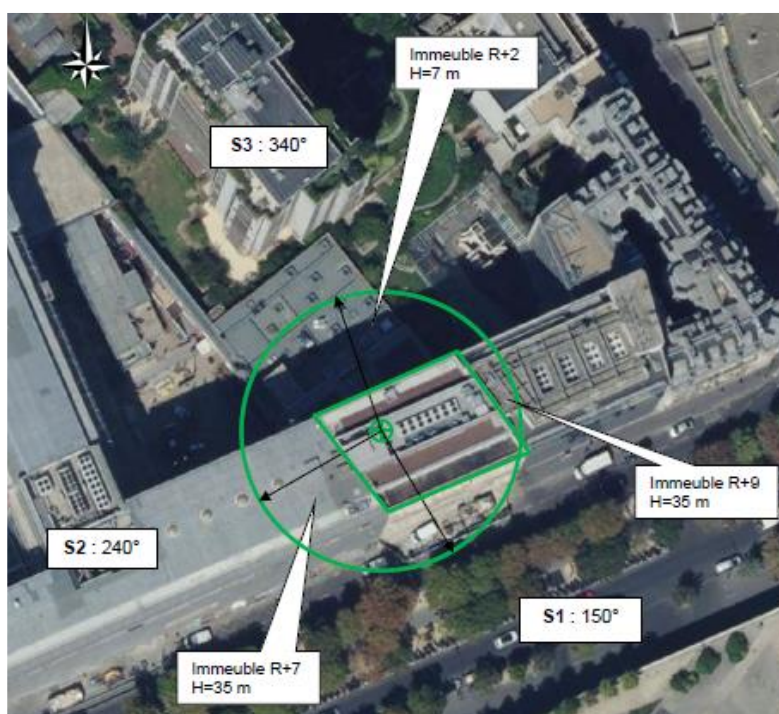
**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Micro crèche « les Clouchettes »	32 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS	H=35 m	Non	24.2 m	< 1V/M
2	Micro crèche « Les Capucines »	30 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS	H=35 m	Non	41.6 m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**

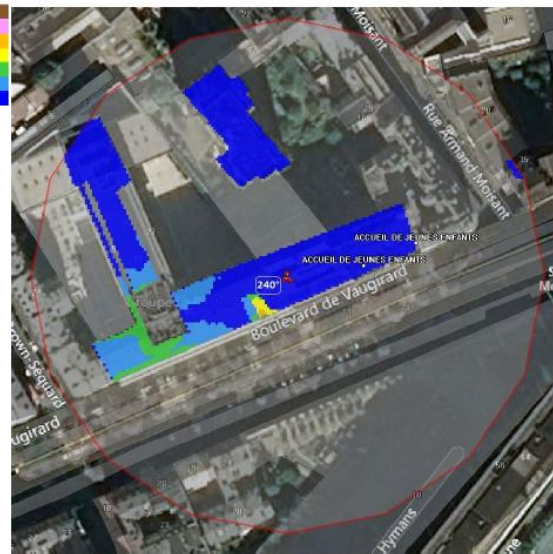


Simulation et conformité au seuil de la Charte

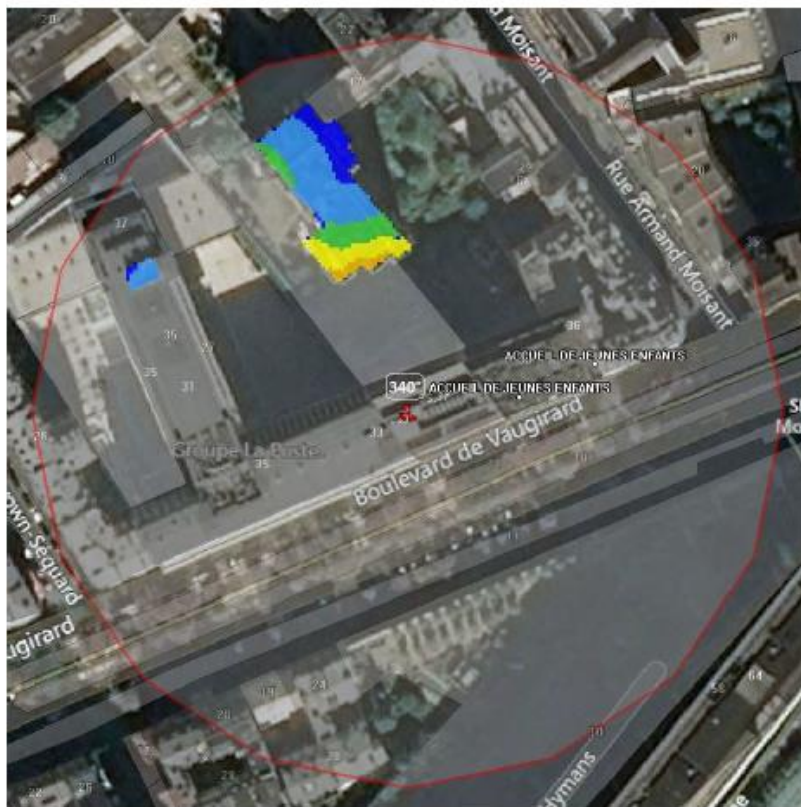
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3V/m. La hauteur correspondante est de 31.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 31.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 37.50m.



	Azimut 150°	Azimut 240°	Azimut 340°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	31.50 m	31.50 m	37.50 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 150°



AZIMUT 240°



AZIMUT 340°

